



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL

REGLEMENTS PARTICULIERS 2022-2023

LA PASSION EN GRAND...



Sommaire Règlements Particuliers

Seniors Masculins

PRE-REGIONALE Masculine	Page 03
DEPARTEMENTALE Masculine 2	Page 05
DEPARTEMENTALE Masculine 3	Page 07
DEPARTEMENTALE Masculine 4	Page 09

Seniors Féminines

PRE-REGIONALE Féminine	Page 11
DEPARTEMENTALE Féminine 2	Page 13
DEPARTEMENTALE Féminine 3	Page 15

Catégories Jeunes

DIVISIONS 1-2-3	Page 17
-----------------	---------

SENIORS MASCULINS

I - PRE-REGIONAL MASCULIN (PRM) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Pré-Régional Masculin départemental (PRM) qualificatif pour le Championnat Régional Masculin 3 (RM3)

I-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **01/10/2022 au 15/01/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 2^{ème} Phase du **28/01/2023 au 30/04/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ Play-off et finale du **06/05/2023 au 28/05/2023**

I-2 - PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

I-3 - FINALE - TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE PRM.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en RM3.

L'équipe classée 6ème de la poule basse descend obligatoirement en Départementale Masculine 2 (et plus en fonction des descentes de RM3).

I-4 - AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-offs puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 2.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- ranking de la dernière phase

L'équipe dernière de la poule basse ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

II – DEPARTEMENTAL MASCULINE 2 (DM2) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Départementale Masculine 2 (DM2) qualificatif pour le Championnat Pré Régional Masculin (PRM).

II-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **01/10/2022 au 15/01/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 2^{ème} Phase du **28/01/2023 au 30/04/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ Play-off et finale du **06/05/2023 au 28/05/2023**

II-2- PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

II-3 - FINALE - TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DM2.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en PRM

L'équipe classée sixième de la poule basse descend obligatoirement en Départementale Masculine 3 (et plus en fonction des descentes de PRM).

II- 4- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-offs puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 2.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- ranking de la dernière phase

L'équipe dernière de la poule basse ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

III – DEPARTEMENTAL MASCULINE 3 (DM3) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat départemental masculine 3 (DM3) qualificatif pour le championnat départemental masculine 2. (DM2)

III-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **01/10/2022 au 15/01/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 2^{ème} Phase du **28/01/2023 au 30/04/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ Play-off et finale du **06/05/2023 au 28/05/2023**

III-2 - PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

III-3 - FINALE - TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DM3.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en DM2.

L'équipe classée sixième de la poule basse descend obligatoirement en Départementale Masculine 4 (et plus en fonction des descentes de DM2).

III-4 - AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 2.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- ranking de la dernière phase

L'équipe dernière de la poule basse ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

IV – DEPARTEMENTAL MASCULINE 4 (DM4) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de DEPARTEMENTALE MASCULINE 4 (DM4) qualificatif pour le Championnat DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 (DM3).

IV-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **01/10/2022 au 15/01/2023**

Les équipes sont réparties en 3 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 2^{ème} Phase du **28/01/2023 au 30/04/2023**

Les équipes sont réparties en 3 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule de la phase 1.

Poule B : Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule de la phase 1.

Poule C : Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule de la phase 1.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ Play-off et finale du **06/05/2023 au 28/05/2023**

IV-2 - PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

IV-3 - FINALE - TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DM4.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en DM3.

IV-4 - AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la dernière phase.

SENIORS FEMININES

I – PRE-RÉGIONALE FEMININE (PRF) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Pré-Régional Féminin (PRF) qualificatif pour le Championnat Régional Féminin (RF3).

I-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **01/10/2022 au 15/01/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 2^{ème} Phase du **28/01/2023 au 30/04/2023**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 1.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ Play-off et finale du **06/05/2023 au 28/05/2023**

I-2 - PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

I-3 – FINALE - TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE PRF.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en RF3.

L'équipe classée sixième de la poule basse descend obligatoirement en Départementale Féminine 2 (et plus en fonction des descentes de RF3).

I-4 - AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 2.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- ranking de la dernière phase

L'équipe dernière de la poule basse ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

II – DEPARTEMENTALE FEMININE 2 (DF2) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Départementale Féminin 2 (DF2) qualificatif pour le Championnat Pré-Régional Féminin (PRF).

II-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du 01/10/2022 au 15/01/2023

Les équipes sont réparties en 3 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 2^{ème} Phase du 28/01/2023 au 30/04/2023

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule de la phase 1.

Poule B : Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule de la phase 1.

Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule de la phase 1 seront qualifiées pour la DF3.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ Play-off et finale du 06/05/2023 au 28/05/2023

II-2 - PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

II-3 - FINALE - TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DF2.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en PRF.

L'équipe classée sixième de la poule basse descend obligatoirement en Départementale Féminine 3 (et plus en fonction des descentes de PRF).

II-4 - AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 2.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- ranking de la dernière phase

L'équipe dernière de la poule basse ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

III – DEPARTEMENTALE FEMININE 3 (DF3) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Départemental Féminin 3 (DF3) qualificatif pour le Championnat Départemental Féminin 2 (DF2).

III-1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ **1^{ère} Phase du 01/10/2022 au 15/01/2023**

La première phase se déroule avec la DF2.

➤ **2^{ème} Phase du 28/01/2023 au 30/04/2023**

Les équipes sont réparties en 1 poule de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule de la phase 1 DF2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1.

➤ **Play-off et finale du 06/05/2023 au 28/05/2023**

III-2 - PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 4 équipes classées premières de la poule A.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller **chez le mieux classé de la phase 2**
 - Match Retour **chez le moins bien classé de la phase 2**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 2

III-3 - FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DF.3
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en DF2.

III-4 - AUTRES DISPOSITIONS

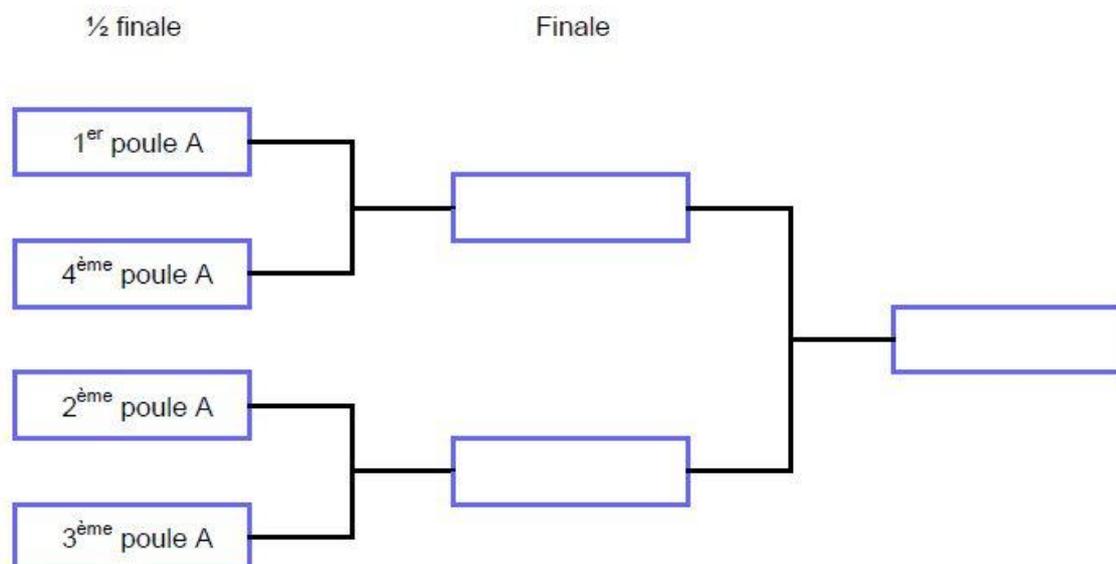
Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la dernière phase.

LE COMITÉ DRÔME ARDÈCHE SE RÉSERVE TOUS
LES DROITS QUANT AUX MONTÉES ET AUX
DESCENTES, SUIVANT LES MODIFICATIONS QUI
PEUVENT ÊTRE APPORTÉES AUX DIFFÉRENTS
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX.

Annexe 1

PLAY OFF



CATEGORIES JEUNES

En cas de non-respect des règlements, le club contrevenant s'expose à une pénalité sportive.

Pour les catégories U13 :

- Oppositions :
Les oppositions se font en 5x5.
- Défense individuelle et écrans :
La défense individuelle est OBLIGATOIRE et les écrans sont interdits.
Les arbitres n'ont pas la capacité d'évaluer l'éventuelle défense de zone.
- Entrée en jeu : Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit obligatoirement entrer en jeu. À défaut, le motif de la non-participation doit être obligatoirement notifié au verso de la feuille de marque (en réserve).

Pour les catégories U13 et U15 :

- Pas de remplacement en Zone arrière :
Les remplacements en Zone arrière ne sont pas autorisés sauf si une contre-attaque n'est pas possible, c'est-à-dire en cas de :
 - Faute
 - Temps-mort
 - Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes ...)

Pour toutes les catégories jeunes (U13 à U18) :

- Tout joueur ayant participé à un minimum de 50% des rencontres lors de la dernière phase avec l'équipe qualifiée pourra participer aux phases finales avec celle-ci sous réserve des 5 majeurs.
- 14 secondes sur rebond offensif :
Quand l'équipe attaquante récupère le ballon après qu'il a touché l'anneau, elle dispose de 14 secondes pour tirer (et non plus 24 sec.)
- Ligne à 3 points : La ligne à 3 points est unifiée à 6m75. L'ancienne ligne à 3 points à 6m25 n'est plus utilisée.

○ Phases :

➤ **1^{ère} Phase du 01/10/2022 au 23/10/2022**

- Plateaux 5x5

➤ **2^{ème} Phase du 13/11/2022 au 08/01/2023**

Féminines :

<p style="text-align: center;"><u>U18F Division 1</u></p> <p>- 2 poules de 5</p> <p>Le dernier de chaque poule descend en D2.</p>	<p style="text-align: center;"><u>U18F Division 2</u></p> <p>- 1 poule de 5 - 1 poule de 6</p> <p>Le 1^{er} et 2nd de chaque poule montent en D1.</p>
<p style="text-align: center;"><u>U15F Division 1</u></p> <p>- 1 poule de 6</p> <p>Le dernier de la poule descend en D2.</p>	<p style="text-align: center;"><u>U15F Division 2</u></p> <p>- 1 poule de 5 - 2 poules de 6</p> <p>Les 1^{er} et 2nd de chaque poule montent en D1.</p>
<p style="text-align: center;"><u>U13F Division 1</u></p> <p>- 2 poules de 5</p> <p>Le dernier de chaque poule descend en D2.</p>	<p style="text-align: center;"><u>U13F Division 2</u></p> <p>- 2 poules de 5 - 2 poules de 6</p> <p>Le 1^{er} de chaque poule monte en D1.</p> <p>Les 2nd et 3^{ème} de chaque poule se maintiennent en D2.</p> <p>Les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule descendent en D3.</p>

Masculins :

<p style="text-align: center;"><u>U17M Division 1</u></p> <p>- 1 poule de 5 - 1 poule de 6</p> <p>Le dernier de chaque poule descend en D2.</p>	<p style="text-align: center;"><u>U17M Division 2</u></p> <p>- 1 poule de 4 - 2 poules de 5</p> <p>Le 1^{er} de chaque poule monte en D1.</p>
<p style="text-align: center;"><u>U15M Division 1</u></p> <p>- 2 poules de 6</p> <p>Les 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule descendent en D2.</p>	<p style="text-align: center;"><u>U15M Division 2</u></p> <p>- 4 poules de 6</p> <p>Le 1^{er} de chaque poule monte en D1.</p> <p>Les 2nd de chaque poule et les deux meilleurs 3^{ème} (ranking) se maintiennent en D2.</p> <p>Les autres 3^{ème}, les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} descendent en D3</p>
<p style="text-align: center;"><u>U13M Division 1</u></p> <p>- 2 poules de 6</p> <p>Les 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule descendent en D2.</p>	<p style="text-align: center;"><u>U13M Division 2</u></p> <p>- 4 poules de 6</p> <p>Le 1^{er} de chaque poule monte en D1.</p> <p>Les 2nd et 3^{ème} de chaque poule se maintiennent en D2.</p> <p>Les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule descendent en D3.</p>

➤ 3^{ème} Phase du 21/01/2023 au 30/04/2023

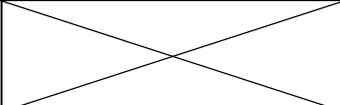
U13F - U13M

➤ 3^{ème} Phase

	U13F	U13M
Division 1	2 poules de 6	2 poules de 6
Division 2	2 poules de 5	2 poules de 6
Division 3	2 poules de 5 1 poule de 6	1 poule de 5 2 poules de 6

U15F - U15M

➤ 3^{ème} Phase

	U15F	U15M
Division 1	1 poule de 5 1 poule de 6	2 poules de 6
Division 2	1 poule de 4 2 poules de 5	2 poules de 5
Division 3		2 poules de 5 1 poule de 6

U18F - U17M

➤ 3^{ème} Phase

	U18F	U17M
Division 1	2 poules de 6	2 poules de 6
Division 2	2 poules de 5	1 poule de 4 2 poules de 5

➤ **Phases Finales du 06/05/2023 au 28/05/2023**

- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez **le mieux classé de la phase 3**
 - Match Retour chez **le moins bien classé de la phase 3**
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

- Les finales auront lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

Demi-finales

Deux équipes ayant été dans la même poule en phase 3 ne peuvent pas se rencontrer en ½ finale.

Le ranking définira l'équipe la mieux classée.

FEMININES

	D1	D2	D3
U18F	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	3A (D2) / 4B (D2) 3B (D2) / 4A (D2)
U15F	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 2nd ou 1A / 2nd 1B / 1C	2nd (D2) / 3ème (D2) 2nd (D2) / 3ème (D2)
U13F	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 2nd ou 1A / 2nd 1B / 1C

MASCULINS

	D1	D2	D3
U17M	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 2nd ou 1A / 2nd 1B / 1C	2nd (D2) / 3ème (D2) 2nd (D2) / 3ème (D2)
U15M	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 2nd ou 1A / 2nd 1B / 1C
U13M	1A / 2B 1B / 2A	1A / 2B 1B / 2A	1A / 1B 1C / 2nd ou 1A / 2nd 1B / 1C